Enjeux réglementaires de l'Internet des Objets en Tunisie

Réunion annuelle 2018 de FRATEL

22-23 novembre 2018, Paris

Sommaire

1. Présentation du contexte

2. Cadre réglementaire

3. Stratégies d’accompagnement des acteurs IOT

1. Présentation du contexte

Tunisie:
devenir une référence numérique internationale

Plan National stratégique

Orientations stratégiques

- **Axe infrastructure**
- **Axe E-Business**
- **Axe E-Gov**
- **Axe Smart Tunisia**

1. Présentation du contexte

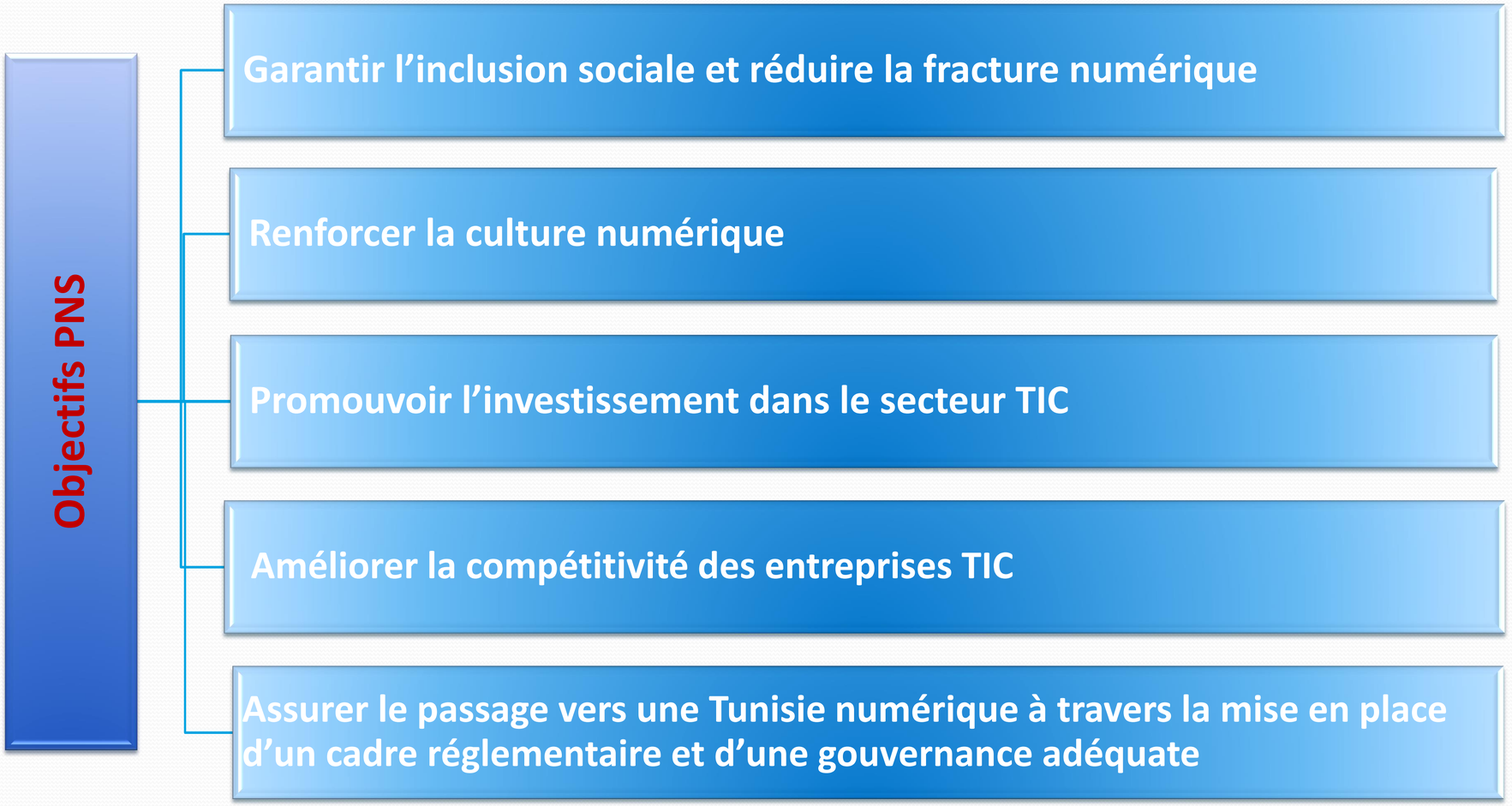

1. Présentation du contexte

Le positionnement de la Tunisie dans le nouveau échiquier mondial numérique passe par la priorisation de certains domaines dont notamment:

- **L'Internet des Objets IOT**
- **« App Economy »**
- **« Over The Top » services (OTT)**
- **« Collaborative Economy »**

Importance particulière doit être accordée au cadre réglementaire afin d'assurer le développement et la croissance économique de la Tunisie

« *monter dans le train de la révolution de l'IoT et non pas le regarder passer* »

Sommaire

1. Présentation du contexte

2. Cadre réglementaire

3. Stratégies d'accompagnement des acteurs IOT

2. Cadre réglementaire

Contexte

Régime réglementaire

La qualification réglementaire des acteurs de l'IoT?

Quelle mode de régulation faut-il appliquer à l'IOT?

L'usage des fréquences est soumis à l'autorisation préalable

Problématique

Ministère des Technologies de la Communication et de l'Economie Numérique

En 2016, dans l'objectif de permettre l'émergence des services IoT en Tunisie, le MTCEN (ANF) et à la demande d'un grand nombre de jeunes porteurs de projet en partenariat avec des acteurs étrangers, a lancé à 2 reprises une consultation publique **se rapportant aux différents aspects règlementaires et opérationnelles de l'IoT.**

- L'utilisation de la bande 868 MHz pour fournir les services IoT via les technologies LPWAN émergentes n'est pas libre.
- L'arrêté concernant les équipements radio de faible puissance et/ou portée limitée (SRD) n'intègre pas les équipements LPWAN.

La fourniture des services de télécommunications (dont les services IoT) au public nécessite l'obtention d'une licence conformément au cadre règlementaire.

2. Cadre réglementaire

Problématique

Régime réglementaire

La qualification réglementaire des acteurs de l'IoT?

Quelle mode de régulation faut-il appliquer à l'IOT?

L'usage des fréquences est soumis à l'autorisation préalable: **Licence**

Mesures

Ministère des Technologies de la Communication et de l'Economie Numérique (MTCEN)

En 2017, le MTCEN a lancé deux appels d'offres pour l'attribution des licences pour l'installation et l'exploitation des réseaux d'accès pour la fourniture des services de l'IOT **sur la bande 863-870 MHZ**

IOT phase 1:
14 février 2017
29 licences accordées

IOT phase 2:
11 août 2017
9 licences accordées

2. Cadre réglementaire

Obligations et exigences de régulation:

- Pour faciliter l'accès des petits acteurs et alléger la procédure de sélection adoptée juste pour se conformer au cadre réglementaire, le MTCEN a retenu des conditions minimales au niveau du cahier des charges de l'AO:
  - ✓ Protection des données personnelles
  - ✓ Respect de l'environnement et des règles d'urbanisme
- En attendant la finalisation des standards et afin de favoriser l'initiative privée, il a été décidé que les nouveaux acteurs ne soient pas soumis à la régulation de la même façon que les opérateurs de réseaux (opérateurs classiques).

2- Cadre réglementaire

- Pour que IOT prospère, il est nécessaire d'observer les principes de base suivants:

Prendre en compte les nouvelles technologies et le changement du marché en mettant en place des standards capables de garantir une interopérabilité des objets connectés afin de maximiser les effets de réseaux

Conduire un dialogue inclusif pour discuter et définir des dispositions légales et réglementaires appropriées favorisant la multiplicité des technologies (multi-sourcing)

Préserver la protection des données personnelles des consommateurs sans entraver l'innovation

Réglementer la collecte, l'usage et la sécurité des données

Sommaire

1. Présentation du contexte

2. Cadre réglementaire

3. Stratégies d’accompagnement des acteurs IOT

3. Stratégies d'accompagnement des acteurs IOT

Vision de la Tunisie

Faire de l'IOT un vecteur de développement des secteurs économiques prioritaires

Faire de la Tunisie un hub régional en IoT

- **Adapter le cadre règlementaire pour favoriser l'innovation** **Régulation pro-innovation**
- **Accompagner les acteurs de l'Internet des objets**
- **Suivre une démarche collaborative entre les différents acteurs**
- **Aménagement des conditions d'utilisation des bandes de fréquences, numérotation…**
- **Procéder à des ajustements réglementaires relatives spécialement au roaming et à la portabilité**

Régulation de l'IOT

Ecosystème de l'IOT

3. Stratégies d’accompagnement des acteurs IOT

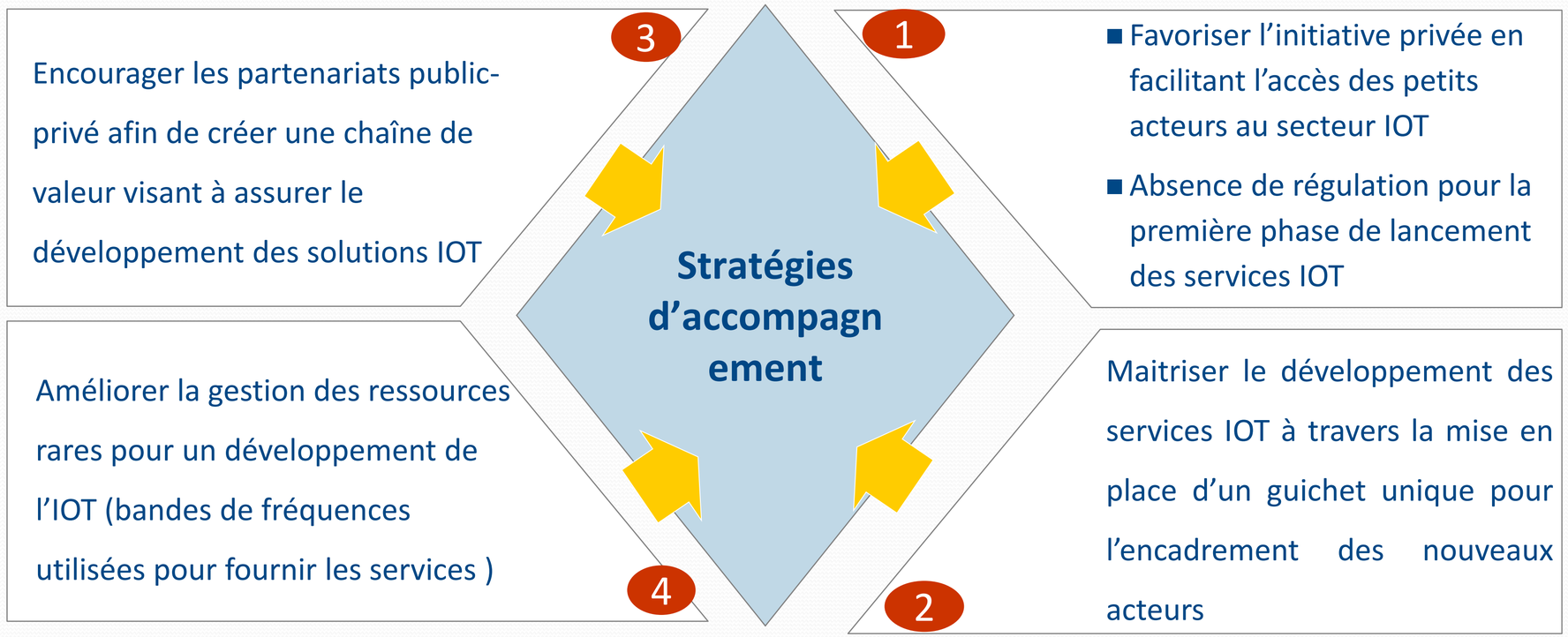

MERCI POUR VOTRE ATTENTION

Jamel TRABELSI

Directeur central des affaires économiques
Instance Nationale des Télécommunications en Tunisie
tra.jamel@intt.tn